



BULLETIN MUNICIPAL

Réunion du CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 11 décembre 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 11 décembre 2008 sous la présidence de Monsieur FEUILLET Patrick, Maire.

Présents : Messieurs SAUVAGE, SCHLECHT, MAHU, Madame GODEFROY.

Mesdames et Messieurs : BERNA, FERRIERE, BON, DRAPIER, FRANCELLE, LAURENT, MARTIN, THIEBAUT.

Absents et excusés : Mme MAIGNAN, M. PREVOST. M. PREVOST donne pouvoir à M. THIEBAUT.

I - REMERCIEMENTS ET INFORMATIONS

En préambule, Monsieur le Maire fait part de courriers de remerciements de l'Association « Les Papillons Blancs » pour l'opération brioche, de Madame SARRAZIN Virginie et M. PREVOST Peter pour la plante offerte par la municipalité à l'occasion de leur mariage le 30/08/2008 et de Monsieur LEGOUX lors de la remise de sa médaille d'argent de la jeunesse et des sports.

II - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Jeunesse au plein air : Le Conseil n'entend pas donner suite à cette demande.

AAME : Avant de se prononcer sur la demande de subvention pour l'atelier « découverte de la guitare », le Conseil souhaiterait connaître les partenaires potentiels et les participants.

Regroupement pédagogique de Mézières : Le Conseil n'entend pas donner suite à cette demande.

CAMA : La Municipalité réglera directement la facture au boulanger pour l'achat des galettes des rois. De ce fait il ne sera pas donné suite à cette demande.

Collège de Moÿ : Le Conseil accorde une subvention de 70 €/enfant de la commune (9) pour la participation à la classe de neige.

III- COMITE SIDEN - SIAN

A la demande du SIDEN-SIAN, le Conseil élit Monsieur André SCHLECHT comme Grand Electeur, ce dernier étant déjà auprès de cet organisme le délégué de la commune.

IV - REHABILITATION DU CSC

Le dossier de réhabilitation du Centre Social étant complet, toutes les demandes de subventions ont été déposées, ainsi que le permis de construire.

A l'unanimité, le Conseil retient Monsieur CERTIER architecte comme maître d'œuvre et coordonnateur de sécurité pour le chantier du Centre Social.

V - SALLE PLURIDISCIPLINAIRE

En règlement des projets générés par l'étude de la création éventuelle d'une salle pluridisciplinaire dans l'école, le Conseil propose d'octroyer à Monsieur ALLIOT la somme de 1 000 €, étant entendu que si ces travaux devaient voir le jour, il conviendrait de les déduire de la facture finale.

VI - TRAVAUX CHEMIN DES VIGNES

Initialement, le devis s'élevait à 52 240 € avec une allocation de subvention de 17 977,23 €. Le Conseil n'entend pas donner suite pour le moment à ces travaux, et décide de rendre la subvention.

VII - CHEQUE A ENCAISSER

Le Conseil autorise le Maire à encaisser un chèque de 42,23€ émanant de GRDF.

VIII - TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC 2008 ET 2009

L'USEDA confirme la rénovation de l'éclairage public des rues Testart et Pasteur dans le courant du premier trimestre 2009, ainsi que les parkings du Centre Social.

Le Conseil décide la dépose et la rénovation de certains postes d'éclairage par l'USEDA pour un coût de 736,50€ HT.

Le Conseil décide également une extension du réseau devant l'entrée du collège par l'USEDA pour un coût HT de 512,79€ (613,30€ TTC)

IX - LOGEMENT COMMUNAL

Madame DUBOIS, locataire de 4 rue du général Leclerc a donné congé de l'appartement qu'elle occupe pour le 01 février 2009.

La commission logement se réunira pour le choix du nouveau locataire. D'ores et déjà les personnes intéressées peuvent se signaler (par écrit) à la Mairie.

X - TRAVAUX

1) Travaux logement 4 rue du Général Leclerc : Des petits travaux de rénovation et ventilation seront réalisés.

2) Fenêtres 2/4/6 rue du Général Leclerc : Sur les 3 devis présentés, le Conseil retient la proposition de l'entreprise TIEN pour le remplacement des fenêtres et la pose de volets roulants pour un coût de 8 990,71€.

3) Maison située à l'angle des rues Jean Jaurès et Fontaine : Sur les 3 devis présentés, le Conseil retient la proposition de l'entreprise FRANQUEVILLE pour la fourniture et la pose de fenêtres PVC, porte PVC et volets roulants PVC pour un coût de 11690,12 €.

4) Gouttières des logements des écoles : Sur les 3 devis présentés, le Conseil retient la proposition de l'entreprise CIRES pour un coût de 2 399,07€ TTC.

5) Rénovation du préau : Sur les 2 devis présentés, le Conseil retient la proposition de l'entreprise CIRES pour un coût de 567,14€ TTC.

6) Travaux dans l'école : le Conseil décide de demander des devis pour la pose d'un bandeau électrique dans la salle des ordinateurs.

Le portail à deux vantaux de l'entrée de la cour de l'école (rue Fontaine) sera remplacé par la CCVO pour un coût de 574,50 € TTC.

7) L'association « Le Vert Pêcheur » demande la création d'une aire de stationnement à l'étang « côté pointe ». Compte tenu du coût des premières études faites, le Conseil décide de revoir la question ultérieurement.

8) Le Conseil décide le remplacement des poteaux de bois de la barrière de l'étang par l'ADERMAS pour un coût de 170,65 € TTC.

9) Le Conseil décide de reposer le grillage séparant le jardin du presbytère de la propriété voisine par les employés communaux. Le coût du matériel acheté est de 700,65 € TTC.

XI - DELIBERATION MODIFICATIVE DU BUDGET

Section de fonctionnement : Virement du chapitre 022 (dépenses imprévues) de 129 € pour alimenter, d'une part, le compte 65748 (subvention au CAMA-fêtes) de 128 € pour la prise en charge de bons d'achats et, d'autre part, le compte 66111 (intérêts versés) de 1 € pour régularisation.

Section d'investissement :

- Virement de la somme de 7 000 € du compte 2315 (immobilisation-installation) vers le compte 2313 (immobilisation-construction) pour des travaux relatifs au changement de gouttières à l'école. Modification de l'article budgétaire opération d'ordre.

- Virement du compte 200801 (investissement-chemin des vignes) de 35 050 € vers
* le compte 165 : 400 € (dépôts et cautionnement reçus). Restitution de la caution pour le départ d'un locataire d'un des logements de la poste.

* le compte 2315 (investissement divers trottoirs) : 6 000 € pour travaux réalisés sur divers trottoirs de la commune suite à des travaux ou affaissements.

* le compte 2315 (investissement rue Camille Desmoulins) : 7 000 € pour travaux supplémentaires non prévus mais indispensables.

* le compte 21538 (autres opérations : Réseau 2008) : 21 540 € pour des travaux relatifs à l'éclairage public dans le cadre de la sécurité des usagers (rue Bernard Testart, parking du Centre Social, entrée du collège, différentes réparations sur lampes existantes).

* le compte 2188 € (autres opérations 2008 : Matériels) : 110 € pour l'achat d'un container poubelle au cimetière.

Cette décision budgétaire modificative est votée à l'unanimité des membres présents.

XII - INFORMATIONS DIVERSES

Une réunion extraordinaire ayant pour objet le PLU se tiendra le vendredi 23 janvier 2009 en Mairie.

Recensement militaire : Les jeunes doivent se faire recenser en Mairie (munis du livret de famille) entre le jour de leurs 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

TRAVAUX DU CONSEIL

- 27/10/2008 - Réunion Téléthon.
- 30/10/2008 - Union des Maires.
- 13/11/2008 - Conseil d'Administration du collège.
- 14/11/2008 - Comité du 3eme Age.
- 18/11/2009 - Conseil d'Ecole.
- 18/11/2008 - Commission Espaces Verts.
- 25/11/2008 - Conseil d'Administration du collège.
- 26/11/2008 - Réunion AAME/CAF.
- 27/11/2008 - Réunion AAME/CCVO.
- 29/11/2008 - Banque alimentaire.
- 01/12/2008 - Réunion Téléthon.
- 02/12/2008 - Commission Travaux.
- 03/12/2008 - Elections Prud'homales.
- 03/12/2008 - Commission financière AAME.
- 03/12/2008 - Réunion CCVO.
- 04/12/2008 - Commission Espaces Verts.
- 05/12/2008 - Téléthon
- 06/12/2008 - Téléthon.
- 08/12/2008 - Réunion CCVO.
- 10/12/2008 - Noël ADERMAS.
- 11//12/2008 - Réunion AAME.